



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :

17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de membres absents : 1

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 21 mars 2023

OBJET :

DE-CCAS-23-03-1-6) CONVENTION ENTRE LE CCAS ET L'AGENCE
NATIONALE DES CHEQUES VACANCES (ANCV) RELATIVE AU
PROGRAMME "SENIORS EN VACANCES"

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-et-un mars à dix-sept heures
trente,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de
Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 16 mars
2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme
BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, M. COMBE, Mme De VINZELLES,
Mme DUPRE, Mme GAUVAIN, Mme GUYOMARD DE PREAUDET,
Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, M. POLITZER, Mme POLLARD, Mme TOP.

Pouvoirs : Mme ETIENNE (pouvoir à Mme BRÉON), Mme JOURION (pouvoir à Mme
De VINZELLES), Mme MARTIN (pouvoir à Mme POLLARD), M. MORAINÉ (pouvoir
à M. COMBE).

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du Centre communal d'action sociale de favoriser les séjours de loisirs des personnes âgées ;

Considérant la proposition de conventionnement entre le CCAS et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances relative au Programme Seniors en vacances 2023;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le projet de convention entre le CCAS et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances dans le cadre du programme *Seniors en vacances 2023* qui fixe le montant de l'aide financière de l'ANCV à 194 € pour les foyers non imposables avec une enveloppe allouée de 6 402€ au CCAS de Vincennes.

ARTICLE II : Autorise la Vice-présidente à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférent.

ARTICLE III : La dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé